

## **Bourse au permis 2024**

Cette année 2024, deux possibilités d'avoir la bourse au permis !

### **>> Option 1 : Bourse au permis de l'EPT Paris Terres d'Envol**

Parce que le permis de conduire constitue un atout important d'accès à l'emploi et à l'autonomie, Paris Terres d'Envol, avec un cofinancement obtenu dans le cadre du [Programme Investissement d'Avenir \(PIA\)](#) « Terres d'envol pour la jeunesse », finance à hauteur de **1000 €** l'obtention du permis de conduire par les jeunes de 18/30 ans habitant l'une des huit villes du territoire.

En contrepartie, les candidats retenus dans ce dispositif ayant motivé l'importance du permis de conduire dans leur parcours professionnel et personnel, doivent s'engager bénévolement, pendant 70 heures, dans une activité citoyenne menée au sein d'une des associations que comptent les communes du territoire.

Ils effectueront également une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière.

Les dossiers de cette session seront disponibles :

Le **vendredi 13 Septembre 2024 de 14h à 20h au PIJ**, 23 av. du Général-Leclerc 93270 Sevran.

Dossiers **distribués en illimité à cette unique date** ; cependant, **seuls 25 dossiers seront éligibles** en commission.

**Retour des dossiers complets entre le lundi 16 septembre et le mardi 24 septembre 2024 (dernier délai).**

La commission de validation de cette session se tiendra avant la fin de l'année 2024 ; Vous recevrez à votre domicile par voie postale la réponse à votre candidature ainsi que les démarches à suivre en cas d'éligibilité.

### **Important**

- Le dossier est à retirer en main propre par la personne souhaitant la bourse, munie de sa pièce d'identité (Aucun dossier ne pourra être remis à une tierce personne)
- Seuls les dossiers donnés par l'équipe du PIJ seront pris en compte

### **Critères de sélection des bourses**

- Avoir entre 18 et 30 ans (+ de 18 ans le jour du retrait de dossier)
- Habiter à Sevran (justificatif de moins de 3 mois demandé dans le dossier + attestation d'hébergement)
- Rendre le dossier de demande de bourse dans les délais (entre le Lundi 16 Septembre et le Mardi 24 Septembre 2024)
- Rédiger dans le dossier une lettre de motivation détaillant votre projet professionnel et les raisons qui vous poussent à demander cette bourse
- Fournir dans le dossier les justificatifs demandés (identité, domicile...)
- Fournir un justificatif de recherche d'emploi ou de parcours d'insertion professionnelle (pôle emploi, mission locale, ...)
- Fournir un CV à jour

*Important : Priorité aux personnes en recherche d'emploi*

### **>> Option 2 : Bourse au permis - Ville de Sevran**

La ville de Sevran finance à hauteur de **500 €** (en chèques Kadodrive) l'obtention du permis de conduire par les jeunes de 17/30 ans habitant sur la commune de Sevran

En contrepartie, les candidats retenus dans ce dispositif ayant motivé l'importance du permis de conduire dans leur parcours professionnel et personnel, doivent s'engager pendant 35 heures, dans une action bénévole et citoyenne menée au sein d'une des associations de la ville ou d'un service municipal.

Les dossiers de cette session seront disponibles :

Le **vendredi 27 septembre** de 14h à 20h au PIJ, 23 av. du Général-Leclerc 93270 Sevran.

Dossiers **distribués en illimité** à cette unique date ; cependant, **seuls 50 dossiers seront éligibles** en commission.

## **Retour des dossiers complets entre le Lundi 30 Septembre et le Vendredi 11 Octobre 2024 (dernier délai).**

La commission de validation de cette session se tiendra avant la fin de l'année 2024.

Une soirée de remise des chèques Kadodrive aura lieu en décembre 2024.

### **Important**

- Le dossier est à retirer en main propre par la personne souhaitant la bourse, munie de sa pièce d'identité (Aucun dossier ne pourra être remis à une tierce personne)
- Seuls les dossiers donnés par l'équipe du PIJ seront pris en compte

### **Critères de sélection des bourses**

- Avoir entre 17 et 30 ans (+ de 17 ans le jour du retrait de dossier)
- Habiter à Sevran (justificatif de moins de 3 mois demandé dans le dossier + attestation d'hébergement)
- Rendre le dossier de demande de bourse dans les délais (entre le Lundi 30 Septembre et le Vendredi 11 Octobre 2024)
- Rédiger dans le dossier une lettre de motivation détaillant votre projet professionnel et les raisons qui vous poussent à demander cette bourse
- Fournir dans le dossier les justificatifs demandés (identité, domicile...)
- Fournir un justificatif : de recherche d'emploi OU de parcours d'insertion professionnelle (pôle emploi, mission locale, ...) OU du statut d'étudiant OU de votre emploi actuel
- Fournir un CV à jour

**Information importante :** Si vous correspondez aux critères de sélection, il vous sera possible de retirer un dossier de chaque bourse, mais vous ne pourrez être éligible que pour l'une d'entre elles.

## **Point Information Jeunesse**

23, av. du Général-Leclerc 93270 Sevran

tél. : 01 41 52 44 68

Email : [pj@ville-sevran.fr](mailto:pj@ville-sevran.fr) ([pj\[at\]ville-sevran\[dot\]fr](mailto:pj@ville-sevran.fr))

### **Horaires du PIJ :**

Lundi : 9h30-13h30

Mardi : 9h30-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 9h30-12h et 13h30-18h30

Jeudi : fermé au public

Vendredi : 9h30-12h et 13h30-19h

**Le PIJ sera fermé du 3 août 2024 au 25 août 2024 ; il réouvrira le lundi 26 août 2024.**

rgba(255,255,255,1)

Publié le 02 août 2024